

La **Plateforme Santé Vulnérabilité** est un dispositif d'appui et de coordination des parcours complexes.

Elle a pour mission de soutenir le travail en réseau, des professionnels et des structures, du secteur de la santé et du social.

Elle propose une démarche intégrée de prise en charge des personnes vulnérables. La **Plateforme Santé Vulnérabilité** est soutenue par l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Bordeaux dans le cadre du Contrat Local de Santé.

L'équipe :

Lydie LEBULLENGER
Coordinatrice sociale
05 57 89 38 64 / 06 81 79 21 21
l.lebullenger@mairie-bordeaux.fr

Eïse ROCHET
Coordinatrice santé/
Psychologue
05 57 89 38 27 / 06 43 12 77 56
e.rochet@mairie-bordeaux.fr

Secrétariat
05 57 89 38 84

CCAS Cité Municipale
4, rue Claude Bonnier
33077 Bordeaux cedex



**Plateforme
Santé
Vulnérabilité**
**Pour une coordination
des parcours
complexes**



A qui s'adresse la plateforme ?

Aux professionnels qui accompagnent le public en situation de **vulnérabilité**, ayant des problématiques croisées santé et sociales sur le territoire bordelais.

Quels sont les objectifs de la plateforme ?

Repérer les situations de vulnérabilité

Soutenir la pratique du « aller vers »

Proposer un **appui technique**

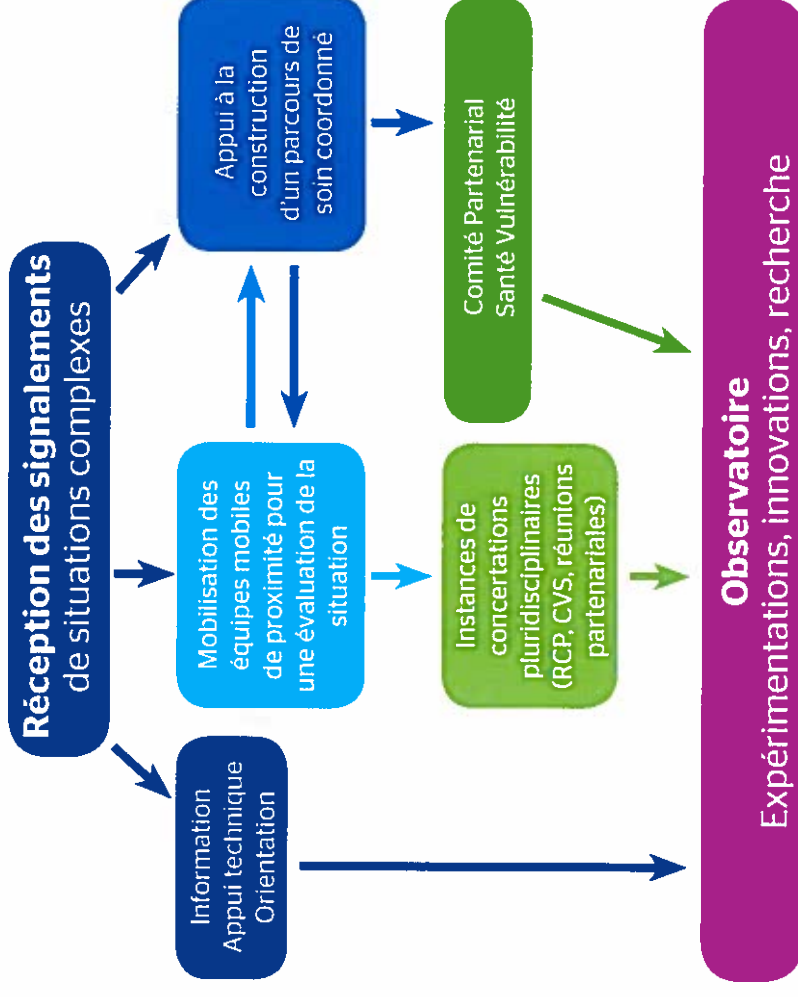
Coordonner les parcours complexes

Favoriser la **continuité des parcours** de soins médico-psycho-sociaux

Assurer une **veille partenariale** et construire un **observatoire commun** sur les problématiques de vulnérabilité

Encourager les pratiques et les projets **innovants**

Modalités de fonctionnement de la plateforme santé vulnérabilité



Santé/Vulnérabilité

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » OMS 1946
« La **vulnérabilité** traduit l'absence d'une ou plusieurs sécurité(s) pour des personnes qui présentent une ou plusieurs difficultés : accès au logement, accès à l'emploi, insuffisance de revenus...

La vulnérabilité doit être étudiée comme un processus dynamique dans lequel l'impossibilité d'accéder à certains droits ou services fait courir le risque d'une dégradation de la situation sociale et d'une désaffiliation des personnes concernées. » Rapport FHF & MDM 2014*

* « La prise en charge des personnes vulnérables: agir ensemble à l'hôpital et dans le système de santé »